



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autistes

Question écrite n° 25929

Texte de la question

M. Patrick Labaune souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les difficultés d'accueil et de prise en charge des enfants autistes, notamment dans le département de la Drôme. En effet, très peu de structures sont susceptibles d'accueillir et en mesure d'offrir des solutions éducatives et médicales adaptées aux personnes souffrant de cette maladie. Relayant la légitime anxiété de ces familles devant le nombre plus que limité de structures adaptées pour accueillir leurs enfants, il souhaite connaître les initiatives que le Gouvernement entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Labaune](#)

Circonscription : Drôme (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25929

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2003, page 7602